

# Résidences d'artistes

Lycées agricoles  
2021-2022



© Hideyuki Ishibashi  
Projet Trails  
Image : 23/11/2020, 13:55-15:01,  
Bois Parisien

## Enseignement agricole de la région Centre-Val de Loire

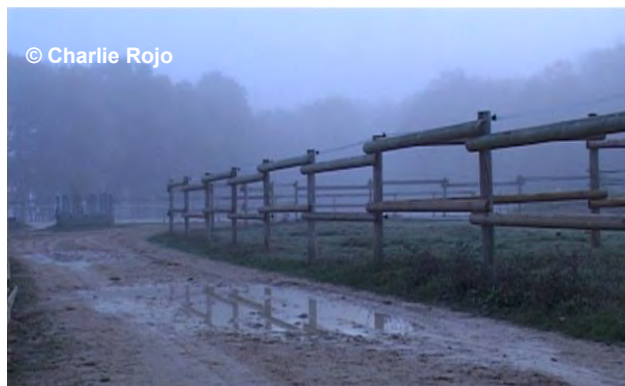
- Présentation générale P 2-3
- Conditions de sélection P 4-6
- Fiches établissements P 7-15  
(Présentation et note d'intention)



Direction régionale  
des affaires culturelles



# Depuis 2006 l'enseignement agricole en région Centre-Val de Loire accueille au sein de ses établissements 3 résidences



## Résidence de 3 mois

### **L'éducation socioculturelle (ESC) :**

*Spécificité de l'enseignement agricole. L'enseignant d'ESC dispense des cours qui touchent au domaine de la communication et de la médiation artistique. Son temps est partagé entre des heures de cours et un temps d'animation*

### **Contexte**

Les lycées agricoles dépendent du Ministère en charge de l'agriculture. Ils sont généralement situés en zone rurale ou périurbaine. Pour la plupart, ce sont des établissements de petite taille (200 à 500 élèves) qui disposent tous d'un internat.

Les formations vont de la 4<sup>ème</sup> de l'enseignement agricole au BTSA. Chaque lycée est spécialisé dans un ou plusieurs domaines : productions agricoles (céréales, horticulture, viticulture, élevage) environnement, paysage, forêt, agro-alimentaire et laboratoire, service, conseil-vente.

Pour cette 15<sup>ème</sup> année, les établissements de la région Centre- Val de Loire accueillent 3 résidences d'artiste. Chaque établissement définit éventuellement un thème et le soumet à l'artiste. La résidence court sur 3 mois consécutifs.

### **Les partenaires**

- ✓DRAC Centre- Val de Loire
- ✓Conseil Régional du Centre- Val de Loire
- ✓DRAAF Centre- Val de Loire

### **Les conditions d'accueil**

L'artiste est accueilli dans l'établissement. Le lycée prend en charge l'hébergement et les repas sur site.

Un atelier est mis à disposition de l'artiste le temps de la résidence. L'artiste sera accompagné tout au long de son séjour par un référent, l'enseignant d'éducation socio-culturelle\* qui sert d'interface entre l'administration de l'établissement et l'artiste.

### **Démarches pédagogiques**

L'artiste mène **un travail de création et de médiation** avec les élèves, apprentis, étudiants, stagiaires et le personnel. Cependant, il n'a pas vocation à animer directement des ateliers de pratiques artistiques avec les apprenants mais doit y être associé. **Il est néanmoins primordial de penser comment le lien peut se construire et de prendre en compte le type de public qu'il va rencontrer au sein de l'établissement d'accueil.**

# Côté pratique ...



## Les lycées partenaires

- ✓ Lycée agricole de Chartres- La Saussaye (28)
- ✓ Lycée agricole de Tours-Fondettes (37)
- ✓ Lycée Horticole de Blois (41)

## Les conditions financières

Pour chacun des lycées :

<b>Rémunération artiste</b>	4000 €
<b>Frais de production de diffusion de déplacement</b>	3500 €
<b>Frais d'hébergement de restauration et annexes</b>	2500 €

L'artiste reçoit la somme de 4000 € en 3 versements mensuels de 1333 €.

La somme de 3500 € servira à financer les matériaux pour la production de l'œuvre, la diffusion / frais communication autour du projet. Les frais de déplacement sont gérés par l'établissement d'accueil et plafonnés à 500€. Ce dernier prend en charge l'hébergement, la restauration (sur site) et certains frais annexes (tél, courrier...)

Lycée agricole de Chartres



Lycée agricole de Tours Fondettes



Lycée Horticole de Blois



# Côté dossier et sélection ...

L'artiste est accueilli dans le lycée pour développer un projet dans le prolongement de son travail artistique. L'artiste doit construire un projet de son choix en tenant compte du thème éventuellement choisi par l'établissement et du temps de la résidence.

**Tout type d'expression artistique relevant des arts plastiques est accepté. Exception pour la résidence de Chartres qui sera orientée en priorité sur l'image.**

Lors de son séjour, l'artiste devra, prioritairement, développer, approfondir son processus de création. Cependant il **devra initier** et conduire avec l'aide du référent, **une démarche de sensibilisation en direction des usagers de l'établissement** en particulier les lycéens, étudiants, stagiaires et apprentis et définir, dans le contrat qu'il signera avec l'établissement, le cadre temporel et spatial de ses actions.

En accord avec le référent, il décidera de la concrétisation de son rendu de fin de résidence sous toutes les formes possibles pour **présenter le travail réalisé au cours** de la résidence (vernissage, projection...). La date de présentation est à définir dès le début de la résidence.

## Les établissements :

Les établissements d'enseignement agricole qui accueilleront une résidence présenteront à l'artiste les éléments d'information générale sur leur site et les formations proposées. L'attention est attirée sur le fait que les établissements d'accueil sont des établissements de formation et non des structures culturelles.

Cependant, un partenariat peut être mis en place en fonction du projet avec une ou plusieurs structures culturelles du territoire (Centre d'Art, Musée d'Art, Ecole des Beaux-Arts...).

## L'organisation de la résidence :

### ***Durée et présence***

- ✓ La durée de la résidence est de trois mois. Elle se déroule pendant les périodes scolaires.
- ✓ L'artiste se doit d'être présent sur la totalité de la durée de la résidence et sa présence continue sur la semaine est requise pour favoriser le développement des liens entre l'artiste, les apprenants et le personnel de l'établissement.

### ***Contractualisation***

- ✓ L'artiste reçoit une bourse de 4000 € pour les 3 mois. La somme de 1333 € lui sera versée mensuellement.
- ✓ Chaque résidence donnera lieu à un contrat entre l'artiste et l'établissement indiquant les engagements des contractants.

# Côté dossier et sélection ...la suite

## Vie quotidienne

- ✓ L'artiste est le plus souvent **hébergé** au sein de l'établissement scolaire. Il dispose d'une chambre comprenant les équipements nécessaires à sa toilette et la préparation de mets simples et d'une entrée autonome qui lui permet d'être complètement indépendant.  
Pour chacun des établissements la configuration est différente (*voir fiches descriptives des établissements ci-jointes*).
- ✓ Il est **nourri** gratuitement pendant les périodes scolaires dans le respect du règlement et des heures d'ouverture du restaurant scolaire.
- ✓ Il dispose gratuitement d'un **espace de création** durant toute la période de la résidence. En dehors du cadre des actions culturelles programmées conjointement avec le référent, il est libre d'accueillir les lycéens, étudiants, apprentis, stagiaires ou personnels dans cet atelier. L'artiste pourra apporter tout matériel nécessaire à l'exercice de son travail sous réserve de compatibilité avec les consignes de sécurité de l'établissement scolaire.
- ✓ Il n'est pas tenu par des **horaires** de travail, mais doit respecter, lors de son activité dans le lycée, les règles de l'établissement qui assurent le bon fonctionnement de la vie de tous.

## Production et diffusion artistique

- ✓ Pour conduire à bien le projet qu'il a choisi de réaliser, l'artiste dispose d'un budget de 3500 € pour la production, la communication, et ses déplacements (plafonnés à 500€) qu'il gère avec son référent et en accord avec le chef d'établissement.
- ✓ Toute œuvre réalisée dans le cadre de la résidence est la propriété de l'artiste. Il pourra néanmoins, dans un cadre temporel et spatial précis, céder à l'établissement ses droits patrimoniaux de la propriété artistique et littéraire pour un usage non commercial de son œuvre.

## Le dossier de candidature

Le dossier comprend :

1. Une **lettre de motivation** détaillant les raisons de l'intérêt de l'artiste pour cette résidence dans un établissement d'enseignement agricole et son contexte, explicitant le projet que l'artiste souhaiterait réaliser pendant ces 3 mois sur place.
2. Un **curriculum vitae** de l'artiste
3. Un **dossier visuel numérique** présentant de façon détaillée le parcours artistique de l'artiste depuis ses premiers pas dans le domaine de la création contemporaine :
4. Une **courte note sur les intentions de l'artiste concernant le volet médiation** et accompagnement des différents publics concernés par la résidence, accompagnée d'un bref descriptif de son expérience dans ce domaine.

Le dossier complet doit être transmis **via un lien WeTransfer non zippé par voie électronique et doit comporter les 4 pièces numérotées indiquées ci-dessus.**

A l'attention de Claire COULANGES-FAURE,  
Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la forêt (DRAAF Centre - Val de Loire)  
Tél : 02.38.77.40.30  
[residence.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr](mailto:residence.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr)

**Une seule candidature** sera acceptée par résidence et devra être transmise par voie électronique **au plus tard le vendredi 26 mars 2021** (date de réception de votre mail faisant foi).

Les dossiers retenus seront après étude sélectionnés par un comité qui se tiendra courant mai 2021.



Lycée agricole  
de  
CHARTRES



## Les formations dispensées

L'établissement dispense des formations dans les filières générales, technologiques et professionnelles, de la seconde au BTS dans les secteurs suivants: agriculture, travaux paysagers, agroalimentaire. Les formations s'appuient sur une exploitation grandes culture (en partie en agriculture biologique) de 130 ha. L'établissement dispose d'une option "image" orientée photographie ouverte de la seconde à la terminale.

## À propos de ...

Le lycée de La Saussaye a été construit en 1964 sur la commune de Sours à 5 km au Sud de Chartres. Il est « ouvert » sur les parcelles de l'exploitation qui s'étendent en Beauce. Le site regroupe un lycée, un CFA et un CFPPA et un cdi de qualité.

L'établissement est engagé dans un projet national sur les problématiques de biodiversité : « biodivexpe » (Office Français de la Biodiversité (OFB), Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER)- Ministère en charge de l'agriculture)

Les élèves (environ 300 au lycée), dont la plupart sont internes disposent d'un foyer spacieux et d'un amphithéâtre de 300 places pour mener des activités de loisirs et socioculturelles. Le lycée dispose aussi d'un équipement sportif varié.

Le lycée a déjà accueilli en résidence les artistes suivants : Géraldine MILLO en 2015, Fernanda SANCHEZ PAREDES en 2017, Morgane KABIRY en 2018, Coline Jourdan en 2019 et Hideyuki ISHIBASHI en 2020.

## À disposition ...

Le lycée dispose d'installations diverses :

- 11 laboratoires (chimie, biochimie, génie industriel, microbiologie...)
- 2 salles informatiques
- 5 salles de cours équipées de tableaux interactifs
- 1 halle technologique agroéquipement
- 1 exploitation agricole
- 1 gymnase, 3 terrains de sport, salle de musculation, terrain rugby)
- 1 amphithéâtre

L'artiste pourra disposer :

-D'un accès à un ordinateur connecté au réseau internet dans une salle partagée avec les enseignants d'éducation socioculturelle

-Possibilité de travailler dans les ateliers de la ferme

-Toutes les ressources de l'option image (appareil, studio photo, maquillage...)



## Lycée agricole de CHARTRES

### La résidence

L'artiste disposera d'un atelier dans une salle du foyer socio-éducatif de 25m<sup>2</sup> et à la possibilité d'effectuer certains travaux dans les ateliers de la ferme. Un hébergement est proposé dans une chambre du nouvel internat (avec cabinet de toilette privatif). L'artiste aura accès au self du lycée, matin, midi et soir durant toute la durée de sa résidence en semaine (pas les week-ends). L'artiste peut rester au lycée pendant les week-ends (pas pendant les vacances scolaires). La présence continue en semaine est requise afin de favoriser le développement des liens entre l'artiste, les apprenants et les personnels de l'établissement.

### Thème et période de la résidence

« La nature, la nuit »

De Mars à Mai 2022

### Les partenariats locaux possibles

- ✓ Le cinéma « les enfants du paradis »
- ✓ Toutes autres institutions en fonction du projet
- ✓ Association des Lycéens, Elèves,
- ✓ Option image de l'établissement

### Enseignant d'Education SocioCulturelle référent

Julien CLEMENT  
[Julien.clement@educagri.fr](mailto:Julien.clement@educagri.fr)

06 88 57 81 11  
Responsable de l'option Image  
Chargé de Mission Biodiversité sur  
l'établissement

### Conditions d'accès

L'établissement est desservi matin et soir par une navette "Transbeauce" depuis la gare routière de Chartres, situé à proximité de la gare SNCF (25 mn de la gare au lycée). A partir de la gare SNCF de Chartres, lignes ferroviaires TER Centre : Paris /Montparnasse, Le Mans /Courtalain. L'établissement est excentré de Chartres et il n'est pas possible de s'y rendre à pieds.

LEGTA Chartres –  
La Saussaye 28 630 SOURS  
Tél : 02 37 33 72 00

<http://www.legta.chartres.educagri.fr>  
[legta.chartres@educagri.fr](mailto:legta.chartres@educagri.fr)





# Note d'intention – Lycée agricole de Chartres (28)

**Thème** : La nature la nuit.

Comment un(e) artiste, à travers son travail, peut-il (elle) contribuer à faire évoluer les représentations sur la relation que nous entretenons à la nature et à la biodiversité qui s'y trouve ? La nature la nuit, espace et moment à explorer dans une institution scolaire entourée de champs et de bois...

Le lycée a déjà accueilli en résidence cinq artistes au cours de ces dernières années : Hideyuki Ishibashi, Coline Jourdan, Morgane Kabiry, Maria Fernanda Sanchez-Paredes et Géraldine Millo.

Les élèves de l'option image du lycée, les jeunes de l'Association des Lycéens, Etudiants, Stagiaires et Apprentis (Alesa) pourront être tout particulièrement sollicités sur des temps de médiation.

La résidence devra comporter **une dimension liée à l'image (photo, vidéo)** mais d'autres formes d'expression artistiques peuvent être mobilisées.



## Lycée agricole Tours-Fondettes AGROCAMPUS



### Les formations dispensées

L'établissement d'enseignement agricole public de Tours-Fondettes AGROCAMPUS, c'est :

- Un lycée d'enseignement général, technologique et professionnel
- Un centre de formation d'apprentis
- Un centre de formation pour adultes
- Et deux exploitations support des enseignements : une exploitation viticole sur Chinon et une exploitation agricole sur Fondettes avec quatre ateliers (polycultures, horticulture-maraîchage, bovin lait et ovin viande)

Du stage de découverte, aux formations certifiantes, qualifiantes ou diplômantes (allant du CAP au BTS agricoles), l'établissement couvre les champs de formation de la production agricole (grandes cultures, polycultures, élevage, horticulture-maraîchage, viticulture), des agroéquipements, du paysage (travaux et aménagements paysagers, élagage, taille et soin des arbres), du cheval, de la gestion et maîtrise de l'eau, et de la réglementation.

### À propos de ...

Le lycée Tours-Fondettes a été construit sur un coteau d'où il domine la vallée de la Choisille. Son bâtiment originel est un château du XIXème siècle reconstruit sur les ruines d'un ancien habitat de la famille GOUIN.

Il accueille 450 élèves et étudiants environ sur le lycée (dont 1/3 d'internes), 300 apprentis et de nombreux groupes d'adultes pour des formations courtes ou longues.

L'établissement dispose de nombreux locaux dont un amphithéâtre de 270 places et un foyer spacieux pour mener des activités socioculturelles et de loisir. Le lycée a déjà accueilli des artistes (tous arts confondus) lors d'ateliers.

### À disposition ...

Le lycée dispose d'installations diverses :

- 2 salles informatiques, 1 CDI, un amphithéâtre et un foyer
- 1 salle de cours équipée d'un tableau interactif
- D'équipements sportifs (gymnase, salle de musculation, terrain de rugby, ...)

L'artiste pourra disposer :

- D'un accès à un ordinateur connecté au réseau Internet dans une salle partagée avec les enseignants d'éducation socioculturelle
- D'un atelier réservé de 25 m<sup>2</sup> pour le temps de la résidence, au foyer socioculturel
- De l'atelier technique si besoin (sous réserve d'accord préalable)

### Conditions d'accès

L'établissement est desservi par une ligne de BUS 11 depuis la gare de Tours jusqu'à 20h00 (25 mn de la gare au lycée).

A partir de la gare SNCF de Tours et/ou St Pierre des Corps, liaisons : Paris/Montparnasse (TGV) - Paris/Austerlitz (TER)

**LEGTA Tours-Fondettes  
AGROCAMPUS  
La Plaine - BP 40079  
37230 FONDETTES PPDC**

Tél : 02 47 42 01 06  
legta.tours@gmail.com / www.tours-fondettes-agrocampus.fr /  
[www.facebook.com/ToursFondettesagrocampus](https://www.facebook.com/ToursFondettesagrocampus)



Lycée agricole

Tours-Fondettes  
AGROCAMPUS



## La résidence

L'artiste disposera d'un atelier dans une salle du foyer socio-éducatif de 25m<sup>2</sup> et à la possibilité d'effectuer certains travaux dans les ateliers techniques.

Un hébergement extérieur est proposé dans une chambre chez l'habitant sur la commune de Fondettes. L'artiste aura accès au self du lycée, matin, midi et soir durant toute la durée de sa résidence en semaine.

## Thème et période de la résidence

« A la croisée des chemins... »

Janvier, février, mars 2022

## Les partenariats locaux possibles

- ✓ Centre de Création Contemporaine  
Olivier Debré
- ✓ Ecole des Beaux-arts
- ✓ Toutes autres institutions en fonction du projet

## Enseignante d'Education SocioCulturelle référente

Anne PETIT

[Anne.petit01@educagri.fr](mailto:Anne.petit01@educagri.fr)

06.81.90.07.95

# Note d'intention – Lycée agricole de Tours-Fondettes AGROCAMPUS

## **Thème : « A la croisée des chemins ... »**

Dans un contexte contemporain de réflexion sur l'agriculture urbaine, le lycée agricole de Fondettes entre ville et campagne, mixe les publics, les façons de produire et les types de formation. Il est à la croisée des chemins ...



## Lycée Horticole de Blois



### Les formations dispensées

Le lycée horticole de Blois, constitue avec celui de Vendôme et celui de Montoire-sur-le-Loir l'un des 3 sites constitutifs de l'Etablissement Public Local du Loir et Cher (EPL41)

Le lycée horticole de Blois dispense des formations en bac professionnel dans les domaines suivants:

- Bac Pro Conduite des Productions Horticoles, Technicien Conseil Vente Univers Jardinier et Technicien Conseil Vente en Animalerie
- au CFA : CAPa jardinier-paysagiste et productions horticoles, Bac Pro Conduite des Productions Horticoles, Aménagement Paysager et Laboratoire Contrôle Qualité

### À propos de ...

Le lycée agricole de Blois est situé en périphérie de la ville sur la rive sud de la Loire, dans le quartier Vienne. Il accueille sur site environ 150 élèves et 130 apprentis du CFAAD du Loir-et-Cher.

L'établissement a une surface d'environ 8 ha avec des espaces verts, arborés et de maraîchage.

C'est un lycée ouvert sur l'extérieur et engagé dans de nombreux projets. Le Lycée intègre une démarche de développement durable.

### À disposition ...

Il dispose d'un espace de restauration et d'hébergement, d'un vaste foyer et d'une salle associative dédiée aux activités culturelles des élèves.

Par ailleurs l'établissement possède

- des salles spécialisées en biologie, langues, informatique, art floral ;
- d'un centre de documentation et d'information ;
- d'un foyer des élèves ;
- de serres horticoles, d'un espace maraîcher (espace tests) et d'une animalerie pédagogique (rongeurs, oiseaux, poissons, reptiles...)
- dans le cadre de l'EPL41, de deux exploitations situées à Areines et à Villavard.

### Conditions d'accès

Le lycée est accessible par l'autoroute A10, sortie 17 Blois Gare SNCF (trains réguliers en provenance de Tours et Orléans) Bus AZALYS (ligne directe depuis la gare SNCF)

#### Lycée Professionnel horticole

5 et 7 rue des Grands Champs  
41 029 BLOIS

Tél. : 02.54.56.49.00

Fax : 02.54.56.18.20

[lpa.blois@educagri.fr](mailto:lpa.blois@educagri.fr)

<http://www.lpa.blois.educagri.fr/>



## Lycée Horticole De Blois



### La résidence

L'artiste pourra disposer d'une chambre avec cuisine aménagée attenante.

Il pourra bénéficier de la restauration scolaire en semaine (matin, midi et soir).

Il disposera :

- D'un atelier correspondant à un préfabriqué avec plusieurs pièces servant pour les pratiques artistiques en Education Socio-Culturelle.
- De La serre aménagée en lieu d'exposition.

Il pourra bénéficier des équipements et des installations de l'établissement,

- Appareil photos, vidéo, vidéoprojecteur, tableau interactif (selon salles)
- Accès aux salles informatiques (en dehors des heures de cours d'informatique)
- Accès internet wifi aménageable selon besoins
- Photocopieurs

Le lycée recherche des artistes créateurs dans les domaines suivants : le dessin, la gravure, la peinture, les volumes, les installations, le land art...

### Thème et Période de la résidence

« La nature et l'animal »

Octobre à décembre 2021

### Les partenariats Locaux possibles

- ✓ Ecole d'art
- ✓ Bibliothèque Abbé Grégoire
- ✓ Centre d'art et de nature- Domaine de Chaumont-sur-Loire
- ✓ La maison de la BD

### Enseignant d'Education

### SocioCulturelle (ESC) référent

Philippe CLOT

[Philippe.clot@educagri.fr](mailto:Philippe.clot@educagri.fr)

06.60.38.68.15

# Note d'intention – Lycée Horticole de Blois

## **Thème : La nature et l'animal**

Les rapports de l'homme à la nature et aux animaux sont aujourd'hui devenus un questionnement quotidien.

Les connaissances sont de plus en plus nombreuses, les catastrophes aussi, la disparition des espèces, les problèmes liés à l'environnement sont au cœur des événements de notre monde.

Et si, tout ceci était un des enjeux de l'art ? Si l'art pouvait à sa manière intégrer les soucis du monde ? Et peuvent-ils être une source d'inspiration pour l'artiste ?

Nous proposons à l'artiste en résidence de travailler sur ces deux notions « l'animal et le végétal » ensemble ou séparément.

La transposition par les moyens de l'art, la peinture, gravure, dessin en premier lieu ; mais aussi à travers céramique, sculpture, photographie sera apprécié.

Au sein d'un établissement scolaire agricole déjà porté vers ces notions et qui développe depuis plusieurs années un travail sur l'image, sa reproduction technique à travers la gravure notamment (sérigraphie, photogravure, gravures de toutes sortes), nous invitons le candidat à développer un projet questionnant autant les moyens que les thèmes proposés.



© Anais Lelièvre « Vue d'atelier »  
Résidence Bourges-Le Subdray

